



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV Est

Question écrite n° 56434

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fait que la communauté d'agglomération Forbach-Porte de France a pris une délibération pour demander un troisième arrêt à Forbach, sur la ligne ferroviaire à grande vitesse Francfort-Paris. Cette demande porte sur un départ de Forbach à destination de Paris, ainsi qu'un retour Paris-Forbach programmés à la mi-journée afin de compléter les deux dessertes existant actuellement. Il s'agirait d'un véritable atout pour un développement de la Moselle-est car cette desserte complémentaire compenserait la diminution du nombre de liaisons Forbach-Paris ayant fait suite à la suppression des trains grandes lignes au moment de la mise en place du TGV. Eu égard à l'intérêt de cette demande, elle souhaiterait connaître ses intentions.

## Texte de la réponse

Depuis l'ouverture de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) est, la desserte de Forbach, sur la LGV Francfort-Paris, est assurée deux fois par jour : en début de matinée (départ de Francfort à 6 heures, arrêt à Forbach à 8 h 08, et arrivée à Paris à 9 h 50), et en fin d'après-midi (départ de Francfort à 16 h 58, arrêt à Forbach à 19 h 09, et arrivée à Paris à 20 h 53). La Société nationale des chemins de fer (SNCF) et la Deutsche-Bahn ne sont pas favorables à l'instauration d'un nouvel arrêt, compte tenu de la nécessité de maintenir un temps de parcours performant sur l'axe international Francfort-Paris soumis à une très forte concurrence du transport aérien. La SNCF porte une attention particulière à la desserte de Forbach. Elle étudie la possibilité de prolonger un TGV Paris-Metz vers Forbach, avec un arrêt à Saint-Avold. Ce projet d'extension implique de reconstruire une offre cohérente et coordonnée entre Paris et l'est de la Moselle, y compris en modifiant une partie de l'offre Paris-Forbach directe actuelle. Il importe en effet de ne pas aboutir à un doublonnage des offres sur la relation Forbach-Paris, dont les taux de fréquentation attestent de l'adaptation aux besoins des clients. Cette proposition sera présentée très prochainement aux collectivités territoriales concernées.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56434

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juillet 2009, page 7389

**Réponse publiée le :** 1<sup>er</sup> décembre 2009, page 11515